



# Pomme de terre

# hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1313 - 3 février 2022

## À DÉCOUVRIR

### Plan de surveillance CIPC

1-2

Encore des efforts à fournir pour éviter les risques de dépassement de la LMR-t

### Économie

3

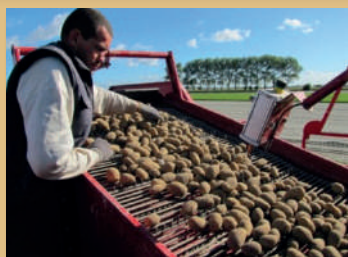
Une valorisation des prix contractuels suffisamment attractive, s'interroge le NEPG

### Marchés

4

Commerce fluide sans pic cependant

## DOSSIER DU MOIS



### Conseils pour la gestion de la récolte et du stockage

En savoir plus sur [cnipt.fr](http://cnipt.fr)

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.

Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur [cnipt.fr](http://cnipt.fr) dans l'onglet « Newsletter ».

## PLAN DE SURVEILLANCE CIPC

# Encore des efforts à fournir pour éviter les risques de dépassement de la LMR-t

*Les résultats du Plan de Surveillance CIPC mis en place sur la dernière campagne montrent qu'un soin particulier doit encore être apporté aux bâtiments qui n'auraient pas encore été suffisamment nettoyés pour maintenir la conformité des lots stockés à la LMR-t en application depuis le 2 septembre 2021 mais aussi se préparer au mieux à sa diminution vers la limite de quantification des laboratoires.*

Par son Règlement (UE) 2021/155 du 9 février 2021, la Commission Européenne entérinait la fixation d'une Limite Maximale de Résidus temporaire (LMR-t) pour le chlorprophame (CIPC) à la suite de son retrait d'homologation et de son interdiction d'utilisation au niveau européen depuis le 2 octobre 2020. Cette LMR-t a été fixée à 0,40mg/kg, un niveau largement supérieur à la limite de quantification (LQ) des laboratoires (0,01 mg/kg), après que ce seuil ait été précédemment déclaré sans risque pour le consommateur par l'EFSA. Le maintien de cette LMR-t et l'examen de sa dégressivité progressive dans le temps vers la LQ étaient toutefois conditionnés à la mise en place par la filière d'un plan de surveillance représentatif et la fourniture d'un rapport annuel au niveau européen.

### Une forte contribution française

La filière française a largement contribué à ce plan de surveillance européen 2020-2021 en fournissant près de 400 échantillons, issus de 360 bâtiments de stockage, sur les plus de 2000 collectés sur l'ensemble des pays y ayant participé (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Grande Bretagne, Pays Bas, Pologne), dépassant en cela les attentes initiales fixées à

350 échantillons. Ceux-ci avaient été répartis équitablement en fonction des volumes de production concernés entre les secteurs frais et transformation en prenant également en compte le circuit de commercialisation, marché intérieur ou exportation.

### Les principaux résultats du rapport 2020-21

Les résultats obtenus ont montré que près de 40 % des échantillons analysés ne présentaient aucune traces de résidus de CIPC mais que 5,5 % avaient des niveaux supérieurs à la LMR-t de 0,40 mg/kg. Ces résultats sont globalement moins bons que ceux observés à l'échelle européenne pour lesquels le taux d'absence de résidu atteint près de 62 % des cas alors que seulement 2,25 % de valeurs dépassent la LMR-t. Ce bon comportement européen de l'ensemble des échantillons analysés s'inscrit ainsi dans le cadre d'un percentile 97,5 égal à 0,37 mg/kg, légèrement inférieur à la LMR-t. Les résultats restent cependant décevants, tout particulièrement en France, car il était espéré l'obtention encore plus massive de valeurs faibles à très faibles grâce à une mise en œuvre d'un nettoyage approfondi de la totalité des installations de stockage ayant précédemment été traitées avec du CIPC. L'enquête réalisée en parallèle du plan de surveillance a néanmoins permis de mettre en évidence les principaux facteurs de risques explicatifs des teneurs élevées en résidus dépassant la LMR-t.

### L'influence du type de stockage

Le premier constat montre que le type de stockage exerce une influence notable : le risque est plus important en stockage palox qu'en stockage vrac.

(Suite page 2)

**(Suite de la page 1)**

Ce mode de stockage concerne 64 % des valeurs élevées alors qu'il n'est présent qu'à hauteur de 39 % de la totalité des échantillons fournis. Cet effet s'explique vraisemblablement par la présence en quantité nettement plus importante de surfaces en bois, poreuses et ayant pu accumuler la molécule en profondeur au fil des ans. Un rapide calcul permet d'estimer que la surface développée en bois présente dans un bâtiment palox peut être six fois plus élevée que pour un stockage en vrac. Compte tenu de l'importance de ce facteur, il est certain qu'un soin tout particulier devait être apporté au nettoyage et à l'aération des caisses en intersaison. Les données d'enquête montrent que malheureusement ces pratiques avaient été insuffisantes sur les cas en dépassement. De manière globale pour ceux-ci, 36 % des installations présentaient encore en effet des traces de résidus de CIPC visibles en divers points ...

« Comme on le voit, l'arrêt du CIPC n'a pas clôturé le dossier qui reste plus que jamais ouvert, avec l'obligation de se conformer à la LMR-t dont le maintien ne dépend que du bon vouloir des États membres. »

**Vigilance à l'historique du bâtiment**

La quasi-totalité des échantillons en dépassement (96 %) provient également de bâtiments précédemment traités par thermonébulisation. Cette technique d'application a très largement dispersé la molécule dans le bâtiment et les équipements de ventilation et réfrigération, sans négliger également le plafond du stockage vers lequel le brouillard chaud de produit se dirigeait naturellement. Là aussi, un manque de nettoyage avéré a été noté pour les valeurs élevées au niveau de ces différentes zones d'accumulation préférentielle du produit. Prenant en compte les éléments précités ci-dessus, il est cependant possible que le type de prélevement ait pu influencer sur les plus mauvais résultats observés dans les stockages en caisses pour lesquels la très large majorité des échantillons ont été prélevés sur le sommet du tas.

**Un monitoring qui continue sur 2021-22**

Un rapport reprenant résultats d'analyse et conclusions avancées au niveau européen a été remis à la Commission Européenne en fin d'année 2021 comme une première étape faisant suite à l'établissement et l'entrée en vigueur de la LMR-t pour le CIPC. Sans en attendre les remarques de l'EFSA et des Services Officiels des États membres, un nouveau plan de surveillance va être enclenché au cours de la campagne de stockage 2021-2022 afin d'obtenir un aperçu représentatif des risques persistants de contamination croisée dans les stockages mais aussi chercher à appréhender la rapidité de décontamination des installations les plus polluées.

**Des actions de nettoyage à mener impérativement**

Compte tenu des résultats observés tout particulièrement en France, il apparaît important que les producteurs n'ayant pas encore porté suffisamment d'attention au nettoyage de leurs installations le fassent au plus vite en s'aidant de l'infographie (en bas à gauche), largement diffusée depuis le printemps 2020 et faisant figurer les zones à risque et les modes de nettoyage préconisés. Une vigilance accrue est recommandée pour les pommes de terre stockées en caisses palettes et les bâtiments précédemment traités avec du CIPC par thermonébulisation. Rappelons également le dossier Arvalis-infos sur « L'Après CIPC » plusieurs fois réactualisé depuis septembre 2019 (<https://www.arvalis-infos.fr/l-apres-cipc-comment-s-organiser--@/view-30943-arvarticle.html> 🍷).

**Des aides à la rénovation des bâtiments de stockage**

Quel que soit le mode de stockage, pour les installations vétustes ou nécessitant une rénovation approfondie, l'ouverture en 2022 de nouveaux appels à projets (AAP) régionaux pour la rénovation énergétique des bâtiments de stockage de pommes de terre fait figure d'une opportunité à saisir dans le contexte d'élimination des risques de contamination croisée par le CIPC. Ces AAP lancés dans le cadre des Programmes de Développement Rural (PDR) bénéficient des abondements européens du FEADER et permettent de subventionner bon nombre d'investissements à hauteur de 25 et 40 % selon les Régions. Ces aides concernent pour l'instant les Régions Hauts de France et Grand Est. Vous trouverez toutes les informations utiles sur leur site internet en cliquant sur les liens suivants :

- [https://guide-aides.hautsdefrance.fr/spip.php?page=dispositif&id\\_dispositif=927](https://guide-aides.hautsdefrance.fr/spip.php?page=dispositif&id_dispositif=927) 🍷
- <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Appel-a-candidatures-Renovation> 🍷

Comme on le voit, l'arrêt du CIPC n'a pas clôturé le dossier qui reste plus que jamais ouvert, avec l'obligation de se conformer à la LMR-t dont le maintien ne dépend que du bon vouloir des États membres. Une attention toute particulière doit donc être maintenue sur le sujet par chaque producteur tant que les mesures de résidus relevées dans leurs installations ne seront pas parvenues à la LQ de la molécule, un niveau quarante fois plus faible que la LMR-t actuelle. ■

Michel MARTIN - ARVALIS-Institut du végétal  
et Benjamin LOUVRIER - CNIPT



[www.arvalis-infos.fr/file/galleryelement/pj/2e/a9/17/61/3\\_infographie\\_pvc\\_fr5717082599186866877.pdf](https://www.arvalis-infos.fr/file/galleryelement/pj/2e/a9/17/61/3_infographie_pvc_fr5717082599186866877.pdf) 🍷

## ÉCONOMIE

## Une valorisation des prix contractuels suffisamment attractive, s'interroge le NEPG

D'après le NEPG, qui regroupe les producteurs de pommes de terre du Nord-Ouest européen (France, Belgique, Pays-Bas et Allemagne), les dernières remontées montrent des « prix de contrats des industriels plus élevés, de l'ordre 25 à 40 € la tonne, selon les pays, les transformateurs et/ou les variétés ». Le NEPG indique que cette valorisation couvre la hausse des coûts de certains postes de la production, mais pas la totalité des charges auxquelles les producteurs doivent faire face.

Le NEPG, conseille donc aux producteurs, dans son communiqué datant du 28 janvier 2022, à « effectuer une analyse précise de leurs coûts de production avant de signer quoi que ce soit ». Ainsi, « chaque producteur devrait procéder à une analyse précise de ses coûts, au niveau individuel et de chaque exploitation, pour prendre une décision. » L'enjeu est d'autant plus important dans un contexte où les industriels augmentent structurellement leurs capacités de production

pour répondre aux besoins grandissants des marchés mondiaux des pommes de terre transformées. Ils sont ainsi dans l'obligation de sécuriser un niveau de plus en plus élevé d'approvisionnements, ce qui induit un engagement fort et durable auprès d'un grand nombre de producteurs, pour maintenir une cadence optimale des chaînes de production. L'enjeu pour les industriels sera également de répercuter ces hausses des coûts auprès de leurs acheteurs (GMS, grossistes...) tant en France qu'à l'export. La situation est analogue sur le frais où l'ensemble des maillons de la filière subissent une pression inflationniste sur des postes clés (matière première agricole, énergie, emballages, transport...). Des hausses de coûts qui – si elles n'étaient pas répercutées auprès des acheteurs – risqueraient grandement à terme d'impacter la pérennité économique des différents acteurs, et ainsi l'équilibre de la filière. ■

Ali Karacoban - CNIPT

## AGENDA

Compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire, des manifestations sont susceptibles d'être reportées ou annulées.

26 Février - 6 Mars 2022

**Salon international de l'agriculture**

Paris  
[www.salon-agriculture.com](http://www.salon-agriculture.com)

5-7 avril 2022

**Fruit Logistica**

Berlin  
[www.fruitlogistica.com](http://www.fruitlogistica.com)

12 avril 2022

**AG de Felcoop**

Paris  
[www.felcoop.fr](http://www.felcoop.fr)

18 mai 2022

**« Le défi du changement climatique pour la filière pommes de terre fraîches »**

Paris – Salons Hoche  
[www.cnipt.fr](http://www.cnipt.fr)

## EN BREF...

## Environnement

### L'agriculture, un maillon essentiel de la stratégie bas carbone

Le ministère de l'Agriculture a organisé le 31 janvier une table ronde sur la contribution de l'agriculture française à la neutralité carbone. La France, rejointe par l'Union européenne, porte l'objectif de neutralité carbone en 2050. L'agriculture constitue un maillon essentiel dans cet objectif, notamment par la réduction des principaux gaz à effet de serre (GES) qu'elle produit. « Le respect de ces objectifs nécessite d'accompagner les agriculteurs afin de réduire ses émissions tout en préservant la souveraineté alimentaire nationale et la compétitivité des exploitations agricoles » indique le ministère. Par ailleurs, le secteur agricole, aux côtés du secteur forestier, a la capacité de séquestrer du carbone grâce aux puits naturels (prairies, agroforesterie, sols agricoles...). « Nos agriculteurs sont de véritables soldats du climat. Ils sont les premiers à connaître les effets du changement clima-

tique et ont su très vite se mobiliser pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et, dans le même temps, développer les techniques permettant la séquestration du carbone » a déclaré Julien Denormandie à cette occasion.

## Presse

### La Pomme de terre française vient de paraître



Le numéro 639 (Janvier-Février 2022) de La Pomme de terre française est désormais disponible. Le magazine revient sur l'édition 2021 d'Interpom, « Un salon très professionnel ». La rédaction propose également un compte-rendu des différents congrès et AG qui se sont tenus en novembre et décembre derniers : GIPT, FEDEPOM/FC2A, Gappi, FN3PT. Un point est fait sur le bilan conso des pommes de terre bio « Des perspectives différentes ».

Enfin, ce numéro présente la campagne de communication du CNIPT pour 2022.

## Production

### Le calendrier des formations pommes de terre d'Arvalis

Arvalis-Institut du végétal propose une large gamme de formations dédiées aux professionnels de la pomme de terre en présentiel ou à distance :

- **Observer et décider en pomme de terre :** formation à distance en 4 séquences d'1h30 (à partir du 1<sup>er</sup> mars 2022) ;
- **Fertilisation NPK de la pomme de terre :** impact sur la production, besoins de la plante, apports et pilotage (les 2 et 3 mars 2022 à Villers-Saint-Christophe) ;
- **Maladies de la pomme de terre :** bien les identifier et les connaître pour adapter les méthodes de lutte (le 15 mars 2022 à Villers-Saint-Christophe) ;
- **Conduire une culture de pomme de terre :** les clés de la réussite (les 16 et 17 mars 2022 à Villers-Saint-Christophe). Rens : <https://www.formations-arvalis.fr>



## LES MARCHÉS PHYSIQUES

## Cotations France (RNM)

En €/tonne

## Marché français - Stade expédition - Semaine 4

## Variétés de consommation courantes

Bintje France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	220 (↗)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	530 (=)
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	210 (=)
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	305 (↗)

## Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat.I +35mm filet 2,5kg	640 (↘)
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	680 (=)

## Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 4

Conservation France biologique	1040 (=)
--------------------------------	----------

## Export-Stade expédition - Semaine 4

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	280 (=)
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	230 (=)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	210 (=)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	230 (=)
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	190 (=)

## Rungis - Semaine 4

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	800 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	400 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	300 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

## Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Décembre 2021	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	120,7	+ 16,5

Source : INSEE

## Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Décembre 2021	Variation en % sur un an
Pommes de terre	213,1	+ 11,5

Source : INSEE

## Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7,5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 03 et 04
Consommation polyvalente	226 (↗)
Chair ferme blanche	290 (↘)
Chair ferme rouge	288

Source : Courtiers assermentés français

## Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Décembre 2021	Variation en % sur un an
Pommes de terre	117,48	+ 6

Source : INSEE

## Prix au détail en GMS - €/kg

	Semaine 4	Variation en % vs 2020
Conservation France lavée filet 5kg	0,71	- 9
Four, frites ou purée de conservation France filet 2,5kg	1,13	+ 2
Vapeur ou rissolée de conservation France filet 2,5kg	1,2	+ 5

Source : RNM

## Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél: 01 44 69 42 10

Fax: 01 44 69 42 11

## Directrice de publication

Rédactrice en chef:

Florence Rossillion

## Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution

ISSN n° 0991-3351



## Cotations marchés étrangers

En €/tonne

## Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 2

Frites 40 mm+	115-170 (=)
NAO Export 40 mm, vrac fritable	150-170 (=)

## Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 2

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ)	120-130 (=)
--	-------------

## Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 2

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés	nc.
--	-----

## Commerce fluide sans pic cependant

La fréquentation que les magasins ont pu générer grâce à la période des soldes n'a pas profité au rayon des pommes de terre fraîches (et globalement dans l'univers des fruits et légumes). Les petits formats de conditionnement continuent à bénéficier d'un engouement auprès des consommateurs. Ces formats correspondent à un besoin de plus en plus recherché des clients sur une offre adaptée à un nombre de repas, à des occasions de consommation prédéterminées avant l'achat. Aussi, ces produits s'insèrent parfaitement dans un cycle de consommation court du produit, ce qui permet d'une part d'optimiser la qualité de la pomme de terre proposée aux consommateurs en rayon et lors de la préparation du plat à domicile. D'autre part, l'achat des petits formats concourt à un nombre d'actes d'achat plus important. A contrario, les gros formats connaissent un moindre engouement, et ce de manière structurelle.

À l'export, le marché traditionnel (Espagne et Italie) se porte bien. La situation en Espagne, dont une enseigne pourrait basculer dès mars sur des produits d'import de nouvelle saison, pourrait prochainement affecter les positions de la France sur cette destination.

Les disponibilités des stocks français de pommes de terre devraient être suffisantes pour la suite de la campagne et pour répondre aux besoins des différents marchés et sur les différents segments. La question des hausses des coûts de revient est un paramètre majeur dans les discussions entre les acteurs commerciaux. Tous les postes de charges sont concernés par une hausse, tant le coût des matières premières agricoles (poste censé être sanctuarisé par Egalim 2), que les prix des transports, des emballages, de l'énergie... qui font l'objet d'une inflation objective.